



Institut Internacional
per a l'Acció Noviolenta

Après Ceuta : pour les droits des personnes migrantes, contre toutes les formes de racisme et pour la protection de la démocratie face aux manipulations des faits par les gouvernements

Nos organisations sont des acteurs majeurs en France, en Italie et en Espagne pour la défense des droits des migrants conformément aux dispositions des traités internationaux que nos pays ont signés.

Demain, les ministres de l'Intérieur des États membres de l'Union européenne (UE) se retrouveront lors d'une réunion imprévue afin de discuter des questions migratoires. Cette réunion fait suite aux événements survenus la semaine dernière à Ceuta (Espagne) où des dizaines de milliers de personnes ont pénétré dans l'enclave espagnole située au nord du Maroc (Afrique du Nord), avant de la quitter pour retourner dans leur pays. Plus de 100 personnes auront perdu la vie en essayant franchir la frontière.

On peut s'attendre à ce que, une fois de plus, les ministres proposent des mesures visant à restreindre davantage les droits des personnes migrantes, en persistant à violer les principes du droit international et constitutionnels.

Forts de notre expérience d'organisations défendant les droits des personnes migrantes, nous nous attendons à devoir réagir face aux propositions qui sortiront de la réunion et porteront encore davantage atteintes à leurs droits — dictées par l'agenda politique de l'extrême droite — et qui sont désormais mises en œuvre par une large majorité des gouvernements de l'UE.

Si la situation des droits des personnes migrantes constitue un enjeu majeur pour évaluer la qualité de l'accès effectif aux droits dans les États membres de l'UE, un autre enjeu majeur est apparu avec la manière dont les gouvernements de l'UE ont orienté le débat public autour des événements de Ceuta. Ils se sont écartés sans aucune vergogne des valeurs et des pratiques régissant les droits, le débat démocratique et l'État de droit, telles qu'énoncées dans le traité de l'UE. C'est aussi simple que cela.

L'élaboration démocratique des politiques n'est possible que lorsqu'elle s'appuie sur des faits. Le mandat des institutions démocratiques, y compris celui des gouvernements, est d'agir en réponse aux faits.

Les faits sont limpides. En l'espace de quelques heures, plus de 50 000 personnes (pour l'essentiel marocaines mais aussi sub-sahariennes) sont entrées de façon irrégulière à Ceuta, une enclave espagnole située sur le territoire marocain. Se retrouvant bloquées là-bas, dans les heures qui ont suivi, la quasi-totalité d'entre elles est retournée au Maroc. Les gouvernements en ont été informés en temps réel, avant tout le monde.

Comment est-il possible dans un espace démocratique avec un État de droit, qu'au nom d'une réponse à qui se déroulait à Ceuta, nous ayons assisté à :

- la décision du gouvernement français de centre droit d'instaurer des contrôles renforcés à la frontière franco-espagnole (tout le long des Pyrénées) ;
- la demande du gouvernement d'extrême droite de Meloni (aux côtés des gouvernements finlandais et danois) à l'UE de suspendre l'adhésion de l'Espagne à l'espace Schengen (ce que le traité européen et le cadre juridique ne permettent pas), alors même qu'aucune personne étrangère en situation irrégulière ne peut rejoindre l'espace commun à partir de Ceuta comme l'indique le traité Schengen ;
- l'énième intervention xénophobe et raciste de la part de l'opposition politique espagnole, qui affirme alerter sur une prétendue « crise migratoire » et un supposé effet « appel d'air » au travers de discours haineux qui banalisent les violations des droits humains aux frontières.

L'opinion publique a été abreuvée de mensonges éhontés et de propositions absurdes, tandis que des décisions politiques sans aucun rapport avec l'enjeu ont été prises par l'ensemble des partis politiques au pouvoir, de sociaux-démocrates et libéraux à la droite, et aux extrêmes droites. Ces derniers jours, nos sociétés ont été confrontées à une attaque frontale contre ce qu'implique le débat démocratique, à savoir un rapport sérieux aux faits et des analyses fiables.

Au long des dernières années, la désinformation et de la manipulation de l'opinion publique ont été présentés, tout particulièrement par la Commission européenne, comme liés à des attaques venant de l'extérieur de l'UE. Alors qu'en réalité, elles relèvent tout autant sinon davantage de campagnes et d'intérêts émanant de forces politiques intérieures à l'UE. Ce qui se passe autour des événements à Ceuta rend urgent que les institutions européennes le reconnaissent et y répondent sans délai.

Il n'est pas acceptable en démocratie que les gouvernements contribuent à une manipulation de l'opinion publique par le biais d'une mobilisation abusive des émotions. Ces émotions sont-elles suscitées légitimement avec l'objectif de renforcer les valeurs européennes ? En l'occurrence, c'est tout le contraire. Un nombre important de responsables attisent les peurs et les haines, se comportent comme les populistes les plus grossiers, sans aucun respect pour les citoyennes et citoyens, pour les principes inclus dans les traités de l'UE, pour la vérité, ni pour une élaboration efficace et efficiente des politiques.

La manière dont la réunion des ministres de l'Intérieur est désormais présentée à l'opinion publique a toutes les raisons de susciter notre inquiétude. Il s'agit d'une pure farce. Beaucoup peuvent penser que nous exagérons. Il faut garder espoir mais hélas la tendance que nous observons depuis des années maintenant est à l'inverse, délétère.

Si les gouvernements ne se sentent pas tenus de rendre des comptes pour avoir déformé les faits afin de manipuler l'opinion publique – aujourd'hui sur les droits des personnes migrantes, demain sur les questions de guerre et de paix, d'inégalités et de précarité sociale... Ils ouvrent la voie à des forces autoritaires, fascistes et illibérales. Ces dernières semaines, en Europe, ce ne sont pas seulement les forêts qui sont ravagées par le feu en lien avec la catastrophe climatique, c'est aussi la démocratie que des responsables gouvernementaux incendiaires pourraient réduire en cendres.

Paris, le 3 août 2026

Signataires : LDH (Ligue des droits de l'Homme/droits humains) (France), Arci (Associazione ricreativa e culturale italiana) (Italie) et Novact (Institut Internacional per l'Acció Noviolenta) (Espagne)